

VILLE DE BELFORT

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Objet de la délibération

SEANCE DU JEUDI 27 OCTOBRE 2022

N° 2022-111

Rapport d'orientation
budgétaire 2023

Le 27 octobre 2022, à 19h00, les membres du conseil municipal, dont le nombre en exercice est de 43, régulièrement convoqués, se sont réunis salle Olivier Barillot, située au 1er étage de l'annexe de l'Hôtel de Ville et du Grand Belfort Communauté d'Agglomération, rue Frédéric Auguste Bartholdi à Belfort, sous la présidence de M. Damien MESLOT, Maire.

Etaient présents :

M. Damien MESLOT, M. Sébastien VIVOT, Mme Florence BESANCENOT, M. Yves VOLA, Mme Delphine MENTRÉ, Mme Marie-Hélène IVOL, M. Tony KNEIP, Mme Evelyne CALOPRISCO, M. Jean-Marie HERZOG, Mme Corinne CASTALDI, M. Pierre-Jérôme COLLARD, Mme Rachel HORLACHER, M. Nikola JELICIC, Mme Christiane EINHORN, Mme Marie-Thérèse ROBERT, Mme Loubna KETFI-CHARIF, Mme Charlène AUTHIER, Mme Marie STABILE, M. Brice MICHEL, M. Joseph ILLANA, Mme Marianne DORIAN, M. David DIMEY, Mme Dominique CHIPEAUX, M. Philippe LEGROS, Mme Mathilde REGNAUD, M. Florian CHAUCHE, Mme Annie BAULAY, Mme Samia JABER, M. Bastien FAUDOT, Mme Jacqueline GUIOT, Mme Marie-José FLEURY, M. Christophe GRUDLER.

Etaient absents :

M. Bouabdallah KIOUAS - mandataire : M. Sébastien VIVOT
Mme Nathalie BOUDEVIN - mandataire : M. Nikola JELICIC
Mme Latifa GILLIOTTE - mandataire : Mme Christiane EINHORN
Mme Claude JOLY - mandataire : Mme Rachel HORLACHER
M. Loïc LAVAILL - mandataire : Mme Marie-Hélène IVOL
M. Samuel DEHMECHE - mandataire : M. Yves VOLA
M. Alain PICARD - mandataire : Mme Florence BESANCENOT
Mme Parvin CERF - mandataire : Mme Delphine MENTRÉ
M. Romuald ROICOMTE - mandataire : M. Jean-Marie HERZOG
M. François BORON - mandataire : M. Damien MESLOT
M. René SCHMITT - mandataire : Mme Mathilde REGNAUD

(application de l'Article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Secrétaire de séance : Mme Loubna KETFI-CHARIF



La séance est ouverte à 19h00 et levée à 23h18.



DELIBERATION N° 2022-111

de M. Sébastien VIVOT

1er Adjoint chargé des finances, de la prospective économique et
du mécénat

Direction des Finances

Références : SV/RB/CN
Code matière : 7.1

Objet : Rapport d'orientation budgétaire 2023

Conformément aux dispositions de l'article L2312-1 du Code général des collectivités territoriales, la préparation du budget primitif est précédée, pour les communes et établissements publics de plus de 3 500 habitants, d'un rapport sur les orientations budgétaires. Ce rapport donne lieu à un débat.

Ce débat doit se tenir dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif et porte sur les orientations générales pour l'exercice budgétaire concerné. Ce délai est porté à 10 semaines pour les collectivités appliquant la nomenclature la M57. Il répond au besoin au besoin d'information du public sur les affaires locales et permet aux élus d'exprimer leurs vues sur une politique budgétaire d'ensemble.

Cette délibération, qui se limite à prendre acte de la tenue du débat, doit faire l'objet d'un vote de l'assemblée.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE

d'adopter le débat d'orientation budgétaire 2023.

Pour	34	
Contre	1	M. Bastien FAUDOT.
Suffrages exprimés	35	
Abstentions	8	Mme Mathilde REGNAUD, M. René SCHMITT, M. Florian CHAUCHE, Mme Annie BAULAY, Mme Samia JABER, Mme Jacqueline GUIOT, Mme Marie-José FLEURY, M. Christophe GRUDLER.
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi délibéré en l'Hôtel de Ville de Belfort et du Grand Belfort Communauté d'Agglomération, le 27 octobre 2022 ladite délibération ayant été affichée, par extrait, conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour extrait conforme
Le Maire de Belfort
et par délégation
Le Directeur Général des services,


Jérôme SAINTIGNY

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant la juridiction administrative dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage

Affiché le : 2 novembre 2022
Date de télétransmission : 2 novembre 2022
Identifiant de télétransmission : 090-219000106-20221027-lmc115587-DE-1-1